

ARCACHON À VÉLO

Arcachon, le 15 mars 2021

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre de sa politique de développement des transports doux, la Ville d'Arcachon étend son réseau de voies cyclables. Aussi, nous avons le plaisir de vous annoncer **la création d'une piste cyclable de 1,8 km** le long du boulevard de la Côte d'Argent, entre l'avenue du parc Pereire et l'avenue Théophile Gautier.

Cette nouvelle infrastructure offrira aux usagers du vélo un équipement sécurisé. Sa création nécessitant un rétrécissement de la chaussée du boulevard de la Côte d'Argent, elle aura aussi pour effet de réduire la vitesse des véhicules.

Pendant toute la durée des travaux qui se dérouleront de fin mars à fin mai, **l'accès des riverains sera maintenu.**

Souhaitant qu'à terme vous puissiez profiter pleinement de cette nouvelle réalisation et vous remerciant de votre compréhension pendant cette période de travaux,

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Lefebvre'.

Patrick Lefebvre
Maire adjoint délégué aux Travaux,
aux Relations avec les usagers,
aux Equipements et aux Bâtiments